



LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

N° 34

DECEMBRE 1992

Siège social :

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

C.C.P. DIJON 2861-59 F



La MARÉCHETTE (ST LAURENT)... Un "TUE" dans le GRANDVAUX

Imprimeurs APEP 13 rue du coin d'émont
39150 ST LAURENT

GÉRANT :

M. Louis CHARNU à St-Laurent-en-Grandvaux.

DÉPOT LEGAL
4° TRIMESTRE 1992

Tous les textes insérés sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucune façon l'Association.

SOMMAIRE

- Editorial du Roulier (William GOYARD)..... 3
- Adieu "Père JANOD" (Denise PIARD)..... 4
- Nos activités :
 - Exposition "Chaleur et Lumière" (Danièle PRATINI)..... 7
 - Sortie d'automne. CHAMPLITTE (Jean LOUVIER)..... 9
- Nos projets.....13
- L'habitat rural dans les hautes terres
de l'Abbaye de St Claude (Alain GAUSSET).....15
- La bibliothèque.....30
- Convocation à l'Assemblée Générale.....33
- Règlement intérieur.....34

Dans un but de simplification, votre carte de membre actif est jointe à cet envoi. Merci de nous régler votre cotisation (50 F) dans les meilleurs délais par chèque bancaire ou virement à :

CCP DIJON
n°2861-59 F
Amis du Grandvaux

Si vous avez omis de régler la cotisation de l'année dernière, merci d'y penser également.

Le Président Louis CHARNU "Grand-Père"



N'EMPÊCHE QU'ÀUX
AMIS DU GRANDVAUX
C'EST MOI LE PLUS PETIT!

VALENTIN a montré sa petite frimousse le 21 Août 1992. Catherine et Yves JOUFFROY sont comblés de joie.

EDITORIAL

J'ai rencontré, cet été, des vacanciers qui découvraient notre région et ses spécialités.

Ils m'avouaient leur déception suite à la visite de la fromagerie d'un de nos villages. Leur impression était d'avoir visité une "usine à lait", avec multitude de boutons électriques et de tuyaux en inox, alors qu'ils voulaient découvrir la fabrication du Comté dans la tradition millénaire.

J'ai donc essayé de leur raconter cette fabuleuse histoire qu'est l'évolution de la fabrication du Comté et l'organisation des sociétés fromagères.

Ce "chalet" qu'ils auraient voulu découvrir, il y en avait un grand nombre dans notre région. Mais, combien sont demeurés dans l'état où ils étaient quand ils fonctionnaient ? Très peu ; j'en compte deux, sur la cinquantaine qui existaient dans le Grandvaux. Les autres ont été plus ou moins transformés, et on ne les reconnaît plus qu'à leurs petites fenêtres oblongues très typiques.

Le fait que ces touristes ne connaissent rien à la fabrication ancienne du Comté ne choque personne, mais dans peu d'années, si rien n'est fait, les descendants de Grandvalliers seront incapables de décrire la disposition de ces maisons bâties "pour le fromage".

Prenons l'exemple des moulins. On comptait une quinzaine de moulins et scieries rien que sur le cours de la Lemme et à l'heure actuelle, rares sont les autochtones qui pourraient décrire un tel moulin, alors que le dernier n'a disparu qu'en 1952. Nous devons prendre conscience de la nécessité de sauver un "spécimen" de ces chalets construits dans la première moitié du XIXème siècle, ainsi que le matériel que l'on pourrait y trouver.

Mais la prise de conscience de cette nécessité a déjà fait un petit bout de chemin et ... affaire à suivre.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année de la part des Amis du Grandvaux, et mon vœu pour 1993 est que la suite de l'affaire arrive vite.

Le Roulier

Une figure grandvallière disparaît...

LOUIS JANOD

né le 24 juin 1911 - décédé le 2 septembre 1992



Comme il nous disait souvent :

"Un mort n'est pas mort tant que l'on parle de lui".

Ce que nous avons reçu de lui, nous le garderons !

**"tel le bouquet du vin qui persiste
quand la couleur est oubliée et que la coupe n'est
plus".**

ses amis

Il était des nôtres, ce soir du 27 novembre 1975. Il racontait avec humour l'aventure de ce voyage dans un brouillard givrant particulièrement dense...

Ce soir-là, l'Association des "AMIS DU GRANDVAUX", fut créée et furent définis son esprit et son programme.

S'il faut rappeler ici le rayonnement des "AMIS DU GRANDVAUX", s'il faut se féliciter du succès de son action à travers le Grandvaux et plus loin, s'il faut parler de la fréquentation des diverses manifestations, c'est pour rappeler que Louis JANOD, parmi les fondateurs de l'Association resta jusqu'à la fin de sa vie, un membre particulièrement actif et influent.

Disponible et régulier aux réunions, il avait toujours un mot, une histoire vécue, parfois humoristique, à raconter. Car il avait passé son enfance et son âge dans des temps où la société rurale (les gens, le commerce, l'artisanat, l'agriculture, les loisirs) était encore d'une époque révolue, plus proche de "l'ancien régime" que de la société individualiste actuelle qui afflige nos villages.

Il avait vécu... il savait... il se souvenait... Il savait raconter - en français... un français où certaines de ses expressions imagées restent en usage... ou en patois : il s'exprimait volontiers dans ce régionalisme oublié, et, à plusieurs reprises il a été enregistré par caméra. On fait des souhaits pour la conservation et la diffusion de ces cassettes.

J'ai souvent travaillé avec Louis JANOD pour installer, chaque année, des expositions, je peux raconter combien son aide, ses initiatives étaient utiles et décisives. Il arrivait avec ses outils, bien affûtés, bien "à sa main"; il savait planter le clou bien droit, où il fallait... trouver la planche utile, apporter de chez lui l'objet intéressant qu'il avait eu la sagesse de conserver. Son atelier, où s'entassaient des outils dits "périmés", mais encore en service, était un musée pour beaucoup de visiteurs.

Il pouvait pratiquer lui-même; au tour, il savait faire, dans des beaux bois, des grands objets : assiettes ou saladiers, qui ne fendaient pas, car il mettait en pratique un "secret" de collage.

Il savait rempailler les chaises ; à Prénovel, en 1989, à la fête du Haut-Jura, il a pu expliquer à un public attentif et admiratif non seulement l'art du paillage, mais encore à quelle saison, dans quelles conditions et où il faut aller récolter et faire sécher "la laïche". Ses ancêtres avaient été tisserands dans la "Combe d'Ain" : il pouvait aussi parler de la culture et des traitements du lin, du chanvre, de la toile...

Lorsqu'il s'agissait de "boissellerie" on prenait contact avec un vrai spécialiste. Ayant installé son "banc d'âne" sur la scène de la salle des fêtes des Piards, lors d'une exposition, tous les jours, il faisait démonstration, avec le "couteau à deux manches" de la façon de lier solidement, avec une branche de "pesse" les douelles des seaux, seilles ou grélets. On écoutait avec attention les explications... mais ce qui m'intéressait bien, c'était d'entendre le "boniment"... Ce n'était pas le même si Louis Janod s'adressait à un groupe de touristes, ou aux enfants d'une colonie de vacances, ou à ses amis et compatriotes, plus ou moins patoisants... Jamais banal dans ses répétitions... C'était la joie de l'exposition...

En jardinage, ses compétences étaient reconnues... à l'ancienne mode... C'est vers lui, qu'à la saison, on allait quêter des replants de choux, semés à la St-Joseph : un chou vert à tête ronde et dure qui se conservait longtemps à la cave d'hiver ; il faisait lui-même sa graine, qu'on ne trouvait pas dans le commerce : chou bien adapté à la montagne.

Et puisqu'on parle de choux, rappelons le cérémonial de la confection de la choucroute, à la maison, et le régal des repas choucroute qui s'en suivaient, au terme de la macération...

La sociabilité du Père JANOD mérite d'être rappelée : traversant les villages du Grandvaux, il connaissait toutes les anciennes familles, il était reçu partout, et l'échange des souvenirs aurait mérité d'être consigné.

Secrétaire de mairie, pendant l'occupation, il distribuait les cartes d'alimentation. Maire plusieurs fois, il aimait son village, il aimait sa chapelle, sa forêt communale, ses sapins ; Il aimait les gens, ceux du 3ème Age; on pouvait le consulter pour un arbre généalogique des vieilles familles, sur l'occupation ancienne des maisons et il ne perdait vraiment jamais de vue les descendants éloignés.

Ni la vieillesse, ni la maladie du printemps dernier n'ont entamé sa vitalité, sa verve, sa "jeunesse"; et c'est en "enchaînant ses échalotes" (encore une image de sa vie rurale ancienne), qu'il a été frappé, subitement, par la mort.

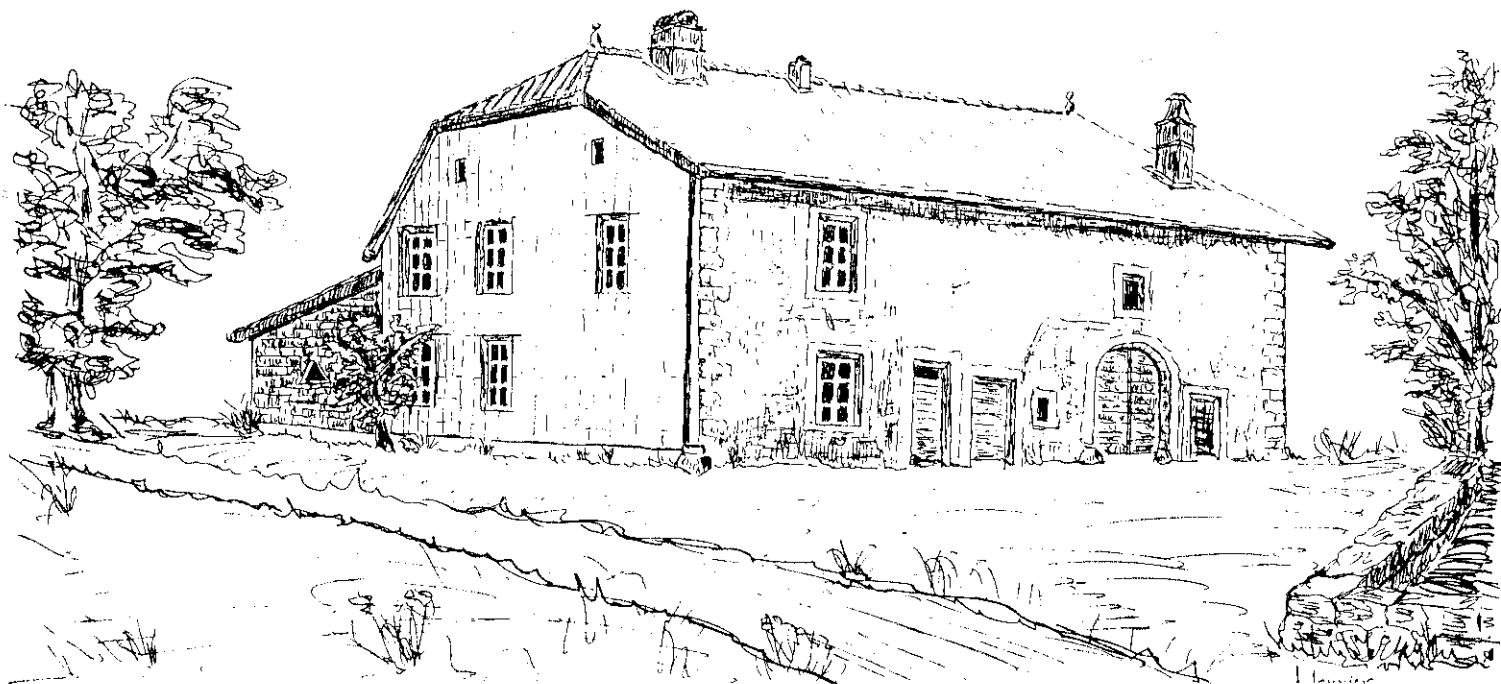
Il fut vraiment un "AMI DU GRANDVAUX", ami de tous les Grandvalliers.

Ne retenons pas de lui seulement le "bon diseur", le conteur, le mémorialiste. Sa vie, ses paroles montrent sa conviction que le passé mérite d'être connu et estimé ; que "le passé éclaire l'avenir", que la sagesse des vieux, la sagesse des siècles doit encore inspirer la vie familiale et sociale.

Denise PIARD

NOS ACTIVITES

Tout au fond du "Coin d'Amont", dominant la route et offrant une vue superbe sur la campagne, la maison de Mademoiselle Mignot a accueilli cette année notre exposition "Chaleur et Lumière".



Nous étions une centaine à avoir répondu à l'invitation du "Lien" ce lundi soir 13 juillet. La joie de se revoir se mêlait au plaisir de retrouver un peu de notre passé.

A l'extérieur, les amis se rencontraient, les groupes se formaient et les langues allaient bon train !

A l'intérieur, on se bousculait un peu pour tout voir, et les quatre salles d'exposition s'avéraient un peu exiguës pour cette affluence exceptionnelle.

Puis dans son discours inaugural, notre Président Louis Charnu remerciait les personnalités, toutes les personnes présentes et ceux qui avaient participé à la mise en place de l'exposition. Il rappelait les activités et les buts de notre association, et enfin rendait hommage à Mademoiselle Mignot.

Monsieur Michaud, conseiller général, nous disait, quant à lui, son plaisir de se retrouver au milieu des Amis du Grandvaux dont il apprécie les activités, répétait son attachement à notre petit pays et son espoir de voir naître bientôt "la Maison du Grandvaux".

Après que chacun eut retrouvé des souvenirs parfois lointains, en revoyant le vieux fourneau d'école, le petit fourneau de chambre ou la lampe à pétrole, après que la chaleur du feu de bois, l'odeur de la soupe aux bûches ou le bruit des sabots nous aient été à nouveau présents pour un court instant, nous avons quitté la maison d'hier pour nous rendre au

"Foyer" d'aujourd'hui qui nous avait aimablement prêté sa salle à manger pour partager le pot de l'amitié.

Là, nous avons retrouvé la Chaleur de notre communauté Grandvallièrè en dégustant le bon vin du Jura dans la Lumière du soleil de ce beau soir d'été.

Dès le lendemain et tous les après-midi des "Samedi - Dimanche - Lundi" suivants, l'exposition a été ouverte aux visiteurs qui ont trouvé dans "les Amis du Grandvaux" qui assuraient les permanences, des guides toujours prêts à répondre aux questions, à donner des explications et à faire remarquer les pièces quelquefois rares ou insolites. Les personnes qui sont venues voir l'exposition ont apprécié la qualité des objets présentés.

Nous avons eu souvent d'intéressantes conversations, comparant nos régions et nos coutumes. Très souvent les mêmes questions furent posées : "Pourquoi ne faites vous pas un musée permanent ?" "Pourquoi l'exposition ne dure-t-elle pas plus longtemps ?" "Pouvons-nous vous donner des objets ?" etc...

Nous espérons bien pouvoir peu à peu résoudre les problèmes matériels qu'elles nous posent.

L'affluence a été moyenne cette année, cinq cents visiteurs et la centaine d'invités du premier jour. A la demande de certaines personnes qui n'avaient pas pu venir avant, l'exposition a été prolongée de deux jours, grâce au dévouement de ceux qui ont accepté d'assurer une permanence au dernier moment. Merci à eux.

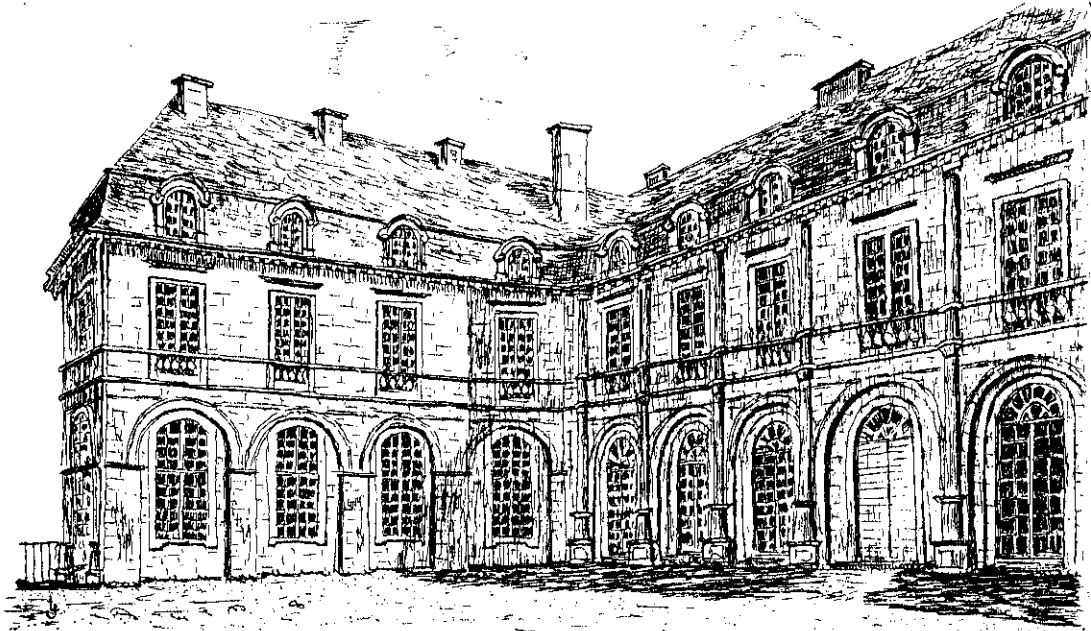
Enfin, avec un peu de nostalgie, nous avons fermé les portes, démonté l'exposition et rendu les objets prêtés... mais déjà nous pensions à la prochaine "expo" et à l'été prochain. Voici le thème que nous aimerions vous proposer : "Jeux et passe-temps d'autrefois pour grands et petits". Qu'en pensez-vous ?

Nous attendons vos suggestions lors de l'assemblée générale.

Merci, bonnes veillées et à bientôt.

Danièle PRATINI

A La Découverte De ...



C'est CHAMPLITTE, petite commune de la Franche-Comté, située dans le département de la Haute Saône, entre GRAY et LANGRES qui nous accueille ce dimanche 4 octobre 1992, à l'occasion de la sortie d'automne.

Dans l'angle de la route, juste à l'entrée du village, nous découvrons le château qui étire sa façade au fond de la cour d'honneur.

C'est dans ce bâtiment classé monument historique, datant du X^e siècle, remanié à plusieurs reprises au XVI^e, au XVIII^e siècle et qui vit défile les armées des HABSBOURG, celles des Ducs de Bourgogne, sans oublier les mercenaires de nationalités diverses, qu'un homme, Albert DEMARD, secondé par son épouse, décida de rendre vie à ce château en rassemblant les objets sous forme d'un circuit de salles dans lesquelles il présentera les activités, le commerce, l'artisanat, la vie à la campagne, les distractions du début du siècle. Toute une époque... pas si lointaine.

Alors, poussons la haute porte de bois qui grince un peu et pénétrons dans cette magnifique demeure devenue le musée régional d'art et de traditions populaires.

Nous visiterons successivement une trentaine de salles réparties sur trois niveaux.

Tout d'abord un ensemble d'intérieurs paysans du territoire de CHAMPLITTE. Les armoires, les lits où l'on couchait pratiquement assis, la table, les assiettes, la soupière, la miche de pain... on en mangerait, et toute la décoration murale de l'époque. Au passage, l'ancêtre du Youpa-la : un système très simple, formé d'un

montant vertical en bois mobile autour d'un axe, autour duquel l'enfant maintenu sous les bras par un cercle peut apprendre à marcher sans prendre de mauvaises positions.

Notre charmante guide nous donne la recette de la soupe au lard qui, suivant les possibilités du moment, pouvait se faire avec... ou sans lard !

La chambre du valet de ferme attire notre attention. Elle est située dans le grenier à grains et le lit avoisine les fourches, le trieur à grains, un double-décalitre, et même les harnachements des jours de fête, pour aller à la foire ou à une réunion de famille.

La ferme est représentée par une partie de la grange où sont entreposés les accessoires, le chariot, une charrue avec des socs de rechange en bois, fourches, fléaux à battre les épis contenant le grain, un van, des paniers et toute une collection de jougs et de colliers.



L'artisanat tient dans ce musée une place importante : l'atelier du potier, celui du sabotier, du bourrelier, du cordonnier, du charron, du forgeron qui battait le fer sous la protection de la statue de St Eloi, patron de la corporation. Le textile a aussi sa place. Notre guide nous explique comment on procédait pour obtenir le chanvre. Cette activité n'était pas sans danger pour les ouvrières qui respiraient à longueur de journée des poussières dangereuses. Elles devaient boire deux litres de lait par jour pour se protéger des effets nocifs de la plante.

La cave du fromager nous donnera l'occasion d'admirer les moules à beurre en bois dont le décor sculpté s'inspire de la flore locale, différents modèles de barattes, des écuelles en bois et en terre vernissée. On nous parla du fromage local, la cancoillotte, qui vit le jour à la fin du 16^e siècle. Sa préparation est tout un art. On raconte volontiers que pour accélérer la fermentation, voire la rendre plus savoureuse, il fallait la mettre au chaud sous l'édredon, "près d'la bouillotte". Au bout de deux ou trois jours, elle était prête à fondre.

L'échoppe de la repasseuse est remarquée comme il se doit par les dames. Qu'ils sont beaux ces petits bonnets !

Le coiffeur est également présent. Lorsque le client fait défaut, il fabrique des filets de pêche. On ne perd pas de temps dans la profession.

L'épicerie, l'école, l'herboristerie, la pharmacie sont du plus grand intérêt. Notons au passage que celui qui achetait un certain nombre de morceaux de savon (de Marseille) obtenait, en prime... un bénitier !

Un rapide passage dans la chambre de la "sorcière" appelée plus gentiment "la femme qui faisait des sottises". Au-dessus du lit, les couronnes contre les maléfices nocturnes et le chapelet à 6 dizaines. Sur des rayons, des bocaux contenant des plantes séchées destinées à faire des tisanes. Dans une vitrine, un jeu de tarot, dessiné par la brave dame, des oeufs, pondus le vendredi saint qui ont la propriété de se conserver indéfiniment. Ils se dessèchent mais ne se corrompent pas. Des recettes pour chasser les mauvais esprits, lever les brûlures, les entorses...

Nous découvrons encore deux livres de magie "le véritable dragon noir" et "le petit Albert" d'où nous extrayons cette recette infallible "d'eau de mille fleurs" qui sert à nettoyer, rafraîchir et adoucir la peau :

"Au printemps, on tire par distillation une eau de fiente ou bouse de vache. On l'appelle eau de mille fleurs. Elle passe pour être résolutive, adoucissante et apéritive. Quelques personnes délicates seront sans doute dégoûtées de ce remède. Qu'elles sachent cependant que plusieurs d'entre elles se sont servies de remèdes beaucoup plus sales, pour conserver la fraîcheur de leur teint".



Le "temps libre" n'a pas été oublié. Le café, lieu de rencontre des hommes, occupait une place importante dans la vie du village. Ce n'était pas forcément un lieu de perdition, bien que plusieurs verres d'absinthe à 70°...

Le dimanche on jouait aux quilles, et puis la fête foraine avec son guignol, les chevaux de bois, le dresseur de puces, l'orgue de barbarie toujours apprécié.

Un détour par l'hôpital "où le pauvre se faisait soigner" et où le paysan pouvait terminer ses jours. Il devait apporter avec lui son drap (à rayures bleues pour les protestants à rayures rouges pour les catholiques) qui lui servirait de linceul.

Avant de partir, un coup d'oeil à la chapelle du château, puis nous admirons la reconstitution d'un salon où se marient les styles Louis XV, Louis XVI et Empire. Une merveille.

La visite est terminée. Les automates (le forgeron et son apprenti) semblent nous dire "au revoir".

La haute porte en bois se referme derrière nous en grinçant toujours un peu et nous remontons dans le car pour nous rendre chez le "Gaulois" qui nous attend pour le déjeuner.

L'après-midi est réservé à la visite d'un autre musée, toujours à CHAMPLITTE. Celui-ci est consacré à l'artisanat et aux techniques. Si le musée A. Demard nous a fait découvrir la vie courante jusqu'en 1900, nous découvrirons ici la suite jusque vers 1920- 1930, avec la découverte de la machine : qu'elle soit à vapeur, à moteur thermique ou électrique. On pourra voir la fabrique de tuiles et de briques, la boulangerie, le fournil, le marchand de machine à coudre, l'atelier du chaudronnier, le garage RENAULT de 1920 avec véhicule d'époque à l'intérieur, une magnifique DONNET, le téléphone, la fromagerie et l'atelier du fabricant de vitraux.

Une collection de véhicules hippomobiles nous fait revivre l'époque du marchand ambulant, épicier, boucher, toiles des Vosges etc.... La pompe refoulante des sapeurs-pompiers est également présente.

Grâce à André DEMARD et à sa famille, on peut dire que CHAMPLITTE est devenu un témoignage de notre civilisation rurale, de notre vie passée.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore les lieux, on ne peut que les engager à s'y rendre. Cela vaut le déplacement.

NOS PROJETS

LE PETIT BAL COSTUME POUR LES ENFANTS

Dimanche 21 Mars à Fort du Plasne.

LA SORTIE PEDESTRE DU 1er MAI

Le programme sera le suivant :

- la source de la Saine
- visite du hameau de "LA CHEVRY"
- Foncine-le-Bas
- Les Planches en Montagne
- Les cascades de la LANGOUILLE

EXPOSITION 1993

Toujours du 14 Juillet au 15 Août. Sous réserve de disposer du matériel et des objets nécessaires, nous pourrions envisager une exposition ayant pour thème: "Jeux et passe-temps pour grands et petits" Le lieu reste à définir.

Pensez-y... Nous en discuterons lors de notre prochaine Assemblée Générale.

SOIREE - DEBAT

Courant Mars (Mairie de Grande Rivière, hameau des Guillons)

Sera en principe, animée par Madame Madeleine PINETTE-ROY, descendante de la famille THEVENIN, famille de rouliers originaire de St PIERRE en Grandvaux qui nous parlera des nombreuses activités de cette famille.

L'Habitat Rural dans les Hautes Terres de l'Abbaye de St-CLAUDE

Travail réalisé durant l'année scolaire 1987 1988, par les élèves de la classe de 4ème R du collège ROSSET de St Claude. Professeur responsable : Mr GAUSSET.

Il est plus courant de trouver un ouvrage sur l'habitat rural en Franche-Comté, dans le Haut-Jura ou dans le Haut-Doubs que dans les Hautes-Terres de l'abbaye de St Claude.

Cependant, si nous avons choisi ce titre, donc cette région qui ne constitue ni une entité géographique, ni une entité architecturale, c'est exclusivement pour des raisons pratiques. Il nous était plus facile de faire quelques recherches dans un faible rayon autour de St Claude, soit par connaissance acquise de sites précis, soit pour des déplacements éventuels pour des relevés et clichés photographiques.

Ce travail ne veut pas et ne peut pas être exhaustif ; nous nous sommes limités à quelques exemples bien précis.

Beaucoup d'oublis fâcheux pourront être constatés ; des affirmations seront peut-être erronées, car d'un fondement, pour certains peu probant. Les corpus des genres sont tellement nombreux que dans le cadre de ce travail, nous avons dû nous limiter à quelques cas particuliers.

Enfin, ce travail ayant été réalisé en toute probité par des néophytes autodidactes, nous demandons aux esprits puristes et aux esprits insidieux, une certaine indulgence.

I. CAHIER DES CHARGES

Définition : C'est un ensemble de documents définissant le ou les besoins ainsi que les contraintes imposées.

En ce qui concerne notre étude, on peut dire que ce cahier des charges est historiquement, totalement naturel, c'est à dire que seules les lois de la nature environnante et celles du travail quotidien, influenceront sur la construction.

II. HABITAT

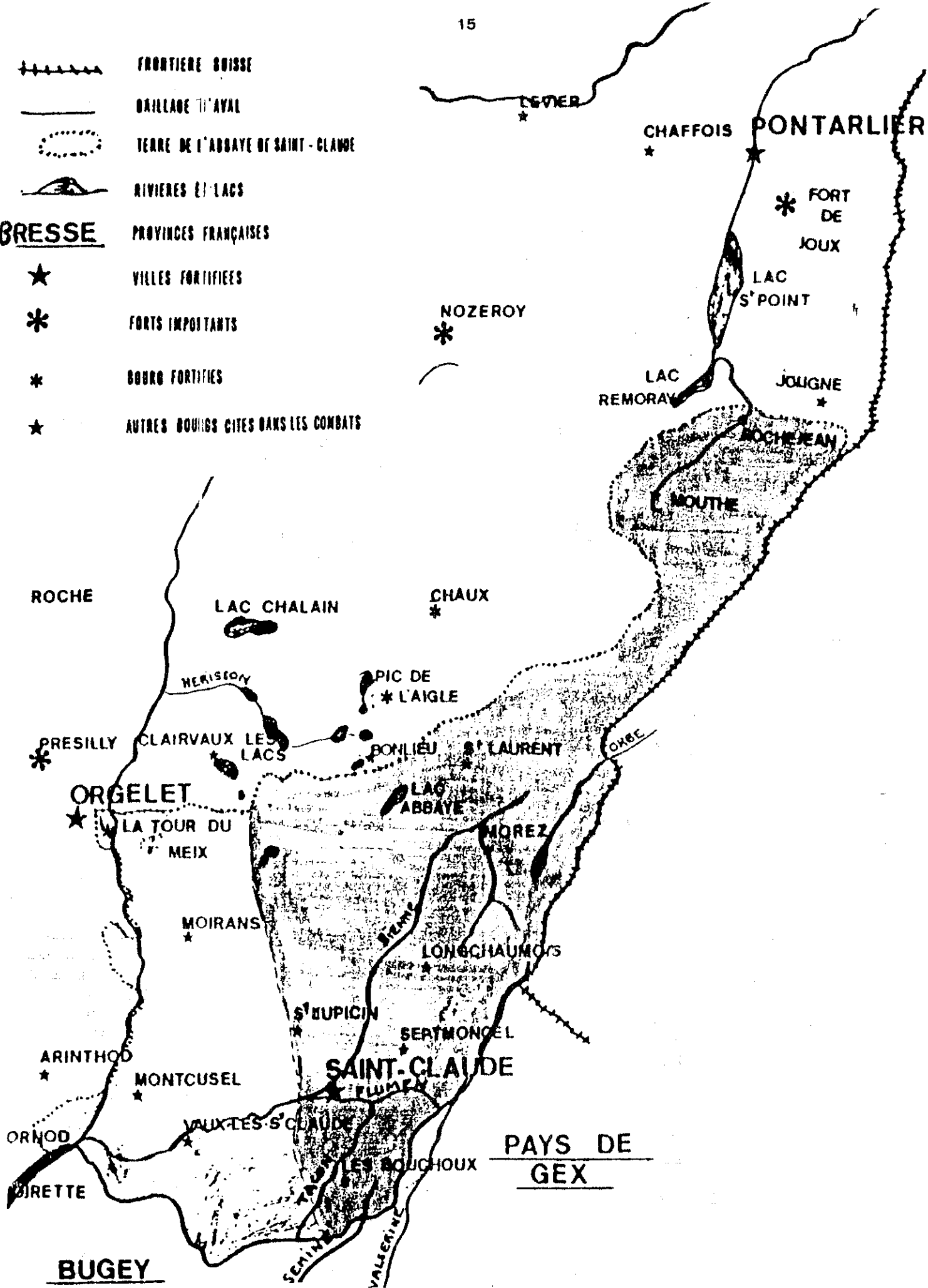
Définition : L'habitat est l'ensemble des volumes où se meut un individu ou un groupe d'individus dans le quotidien. Ces volumes agencés sont constitués d'éléments physiques spécifiques, résultant de leurs fonctions et de leur "inter-relation".

L'habitat (construction) sera donc soumis aux conditions et variations climatiques, voire microclimatiques, aux matières premières locales, aux travaux du quotidien et de l'espace géographique choisi, aux aléas historiques.

- +++++ FRONTIERE SUISSE
- DAILLAGE TIT'AVAL
- TERRE DE L'ABBAYE DE SAINT-CLAUDE
- ~ RIVIERES ET LACS

BRESSE

- ★ PROVINCES FRANÇAISES
- ★ VILLES FORTIFIEES
- * FORTS IMPORTANTS
- * BOURG FORTIFIES
- ★ AUTRES BOURGS CITES DANS LES COMBATS



III. ETUDE

1° LES BESOINS

a) L'habitat habitable : L'habitat rural se veut très simple et répond au strict minimum :

- se protéger du climat et des prédateurs,
- repos
- repas
- vie en communauté

b) L'habitat du travail : Il représente dans le volume construit, au moins la moitié, bien souvent les 2/3, parfois beaucoup plus encore. Celui-ci est divisé en trois parties distinctes :

- élevage (étables, écuries, petit bétail)
- fourrage (foin, regain, pailles diverses)
- travail des produits de l'élevage (fromage et laitage, fumage des viandes, conservation et stockage).

2° LES CONTRAINTES

a) Le relief : La maison des plateaux a une constitution et une disposition quasi immuables alors que dans la maison de montagne, l'agencement des volumes sera variable. Par exemple, l'entrée de grange se fera du côté amont, facilitant ainsi l'accès des chars de foin.

b) L'hygrométrie du sol : S'il existe beaucoup de sols argileux et marécageux (témoins : les lieux dits Maréchet, Maréchette, Maréchaude...) le problème majeur pour toute construction fut la présence d'eau. Le premier travail avant une construction était de capter une source ou de creuser un puits.

c) Atmosphériques et climatiques :

- HIVER : dans cette région, il est de toute évidence froid, même très froid. Il n'est pas rare de relever dans le Val de Mouthe ou le Grandvaux, des températures avoisinant -40° , parfois moins encore. La neige y est aussi abondante. Si l'on additionne les tombées successives de neige, on arrive à 6 m, 7, 8 ou même 10 mètres. Il est arrivée, dans la dernière décennie qu'il y ait une chute de neige tous les mois de l'année.

- absence de vrais PRINTEMPS, l'année présente est peu commune.

- ETE : continental, avec de fortes températures ($37^{\circ}5$ à l'observatoire de Mouthe en 1985) mais aussi très orageux.

- AUTOMNE : souvent très agréable et ensoleillé, la plus belle des saisons. Cependant, les vents sont forts, parfois violents.

d) Situation géographique : Selon que les vallées ou combes seront orientées, la maison rurale variera, principalement pour ce qui concerne l'agencement intérieur.

e) Situation / environnement humain : Nous trouverons l'habitat rural soumis à l'environnement humain. Ainsi nous relèverons : - l'habitat groupé
- le village-rue (Châtelblanc , St Pierre, Bois d'Amont)

- l'habitat dispersé
- l'habitat isolé

f) Les précipitations : Si celles-ci sont importantes, il faut cependant défalquer les chutes de neige. Leur incidence sur l'hygrométrie est spécifique, de même que sur le métabolisme.

IV. LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

1° Les éléments verticaux : L'élément vertical principal est la structure même de la maison, appelée "charpente-colonne". (Chapitre en référence)

Pour ce, il sera utilisé l'épicéa, matériau immédiat, aux intéressantes qualités mécaniques tant en écrasement longitudinal qu'en cisaillement. De plus, les matériaux indigènes sont les plus aptes aux contraintes locales.

Pour les angles dièdres, les montants de fenêtres et portes, on utilise alors la pierre taillée. Principalement le calcaire, relativement facile à mettre en oeuvre, et peu gélif lorsqu'il est mis en place.

Pour les remplages, la pierre brute est employée ; le liant sera très local : chaux, sable, eau, parfois bouse de vache.

Quant aux cloisons, si peu nombreuses fussent-elles, elles seront en bois.

2° Les éléments horizontaux

	habitat humain	travail
Rez-de-chaussée sol	-sol de terre battue pour le tué et la cave -1/2 épicéa écorcé -plateau bouveté d'épicéa	idem idem idem
Rez-de-chaussée plafond	- poutres d'épicéa équarries - plancher bouveté avec couvre joints moulurés	2/3 d'épicéa écorcé planche brute de sciage non jointive
Etage	idem rez-de-chaussée	jeunes épicéas servant à délimiter des espaces. Ils peuvent être recouverts de planches brutes non jointives

Les linteaux: portes: en pierre parfois ouvragée ou (et) chiffrée parfois en bois en une seule pièce ou 2 ou 3 en profondeur . Quelques fois cette ou ces

pièces de bois sont cintrées
grandes portes : en pierre à claveaux de forme en plein cintre ou anse de panier, de temps en temps en arc surbaissé. Quelques exemples existent en bois cintré.

Fenêtres : bois ou pierre. Notons toutefois que le bois sera préféré en linteau pour les fenêtres à l'étage, eu égard au poids.

3° Les éléments obliques :

escaliers : ils sont en épicéa avec conte-marche. Presque toujours fermés par du lambris et une porte, celle accédant aux chambres hautes et aux cours de foin. Leur pente est forte afin de limiter l'emprise au sol.

charpente (outre les éléments porteurs):
épicéas simplement équarris. Les chevrons sont couverts de planches puis de tavaillons, plus tard de zinc. Dans certains cas, la tuile mécanique est employée, mais le tavaillon connaît un certain regain.

V LES PLANS

Comme nous l'avions précisé dans le prologue, la diversité de l'habitat rural est telle, que nous ne pouvions être exhaustif.

En ce chapitre, nous limiterons à ne présenter que quelques uns pris aux quatre coins de la région étudiée.

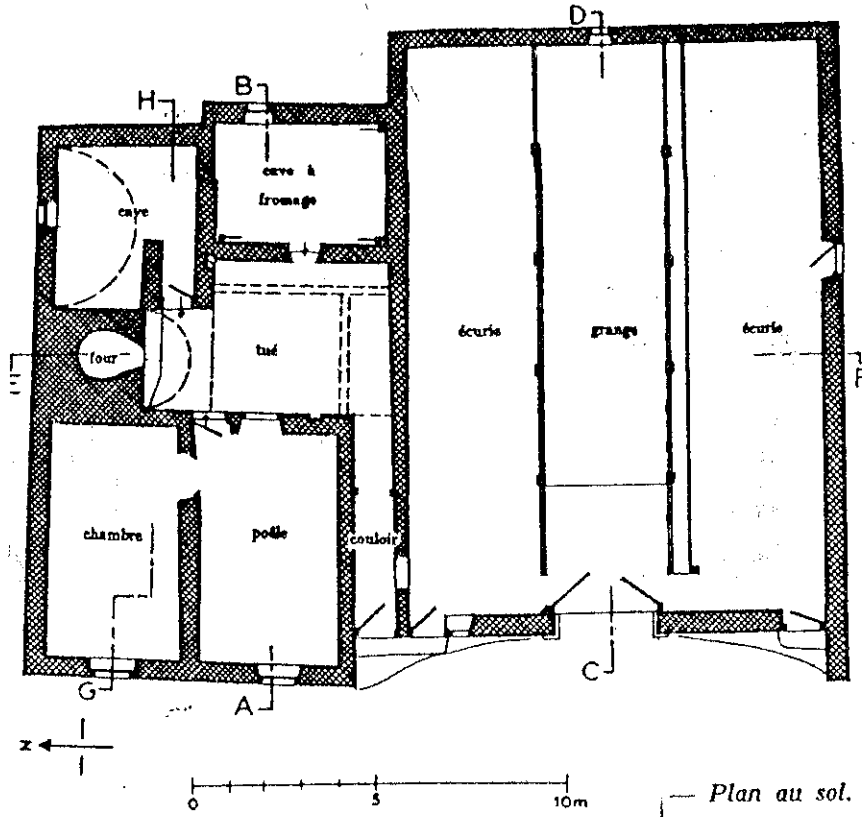
- une ferme du Grandvaux
- une ferme de la Combe du Lac
- une ferme de la Combe des Cives
- une ferme des Pontets près de Mouthe

Nous laisserons le lecteur faire les comparaisons qui s'imposent pour ce qui concerne les dimensions et l'agencement des volumes.

VI AGENCEMENT DE LA MAISON RURALE :

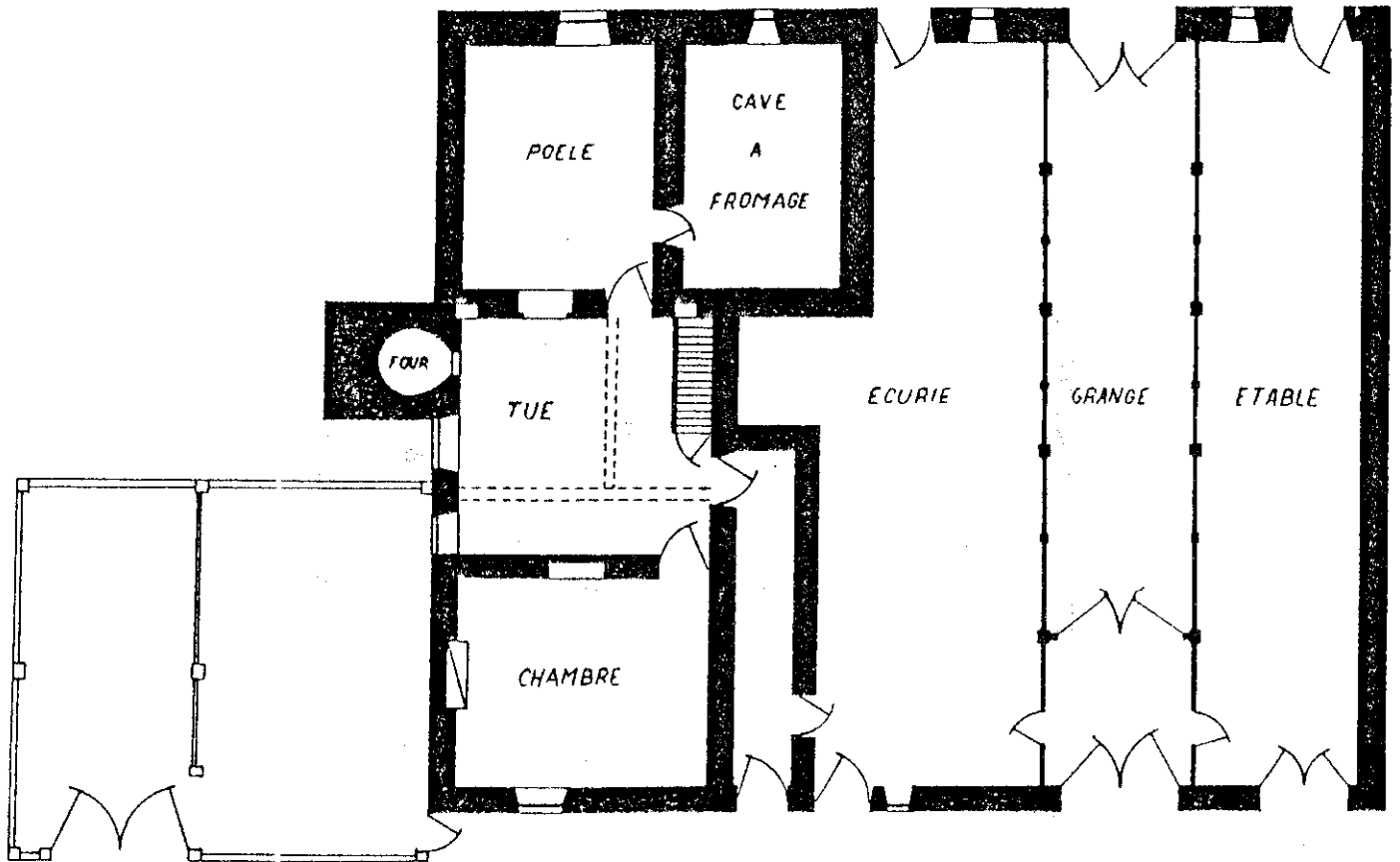
Ce chapitre servira à expliquer et mieux comprendre les plans suivants . Une grande partie de la maison est occupée par tout ce qui touche le travail. Les écuries, en Comté l'étable, est aussi appelée écurie, ne sont pas souvent exposées du côté le plus agressé par les phénomènes climatiques. En effet, le bétail est la seule richesse et le seul moyen de survie des habitants de la ferme, fussent-ils propriétaires, locataires, métayers ou fermiers, et par conséquent un bien précieux à protéger.

Dans cet espace, se trouve toujours l'emplacement pour le cheval, n'oublions pas les qualités de la race chevaline comtoise, seule bête de somme utilisée en nos régions. Pour cet animal, soit une écurie sur deux lui sera réservée, soit s'il est en petit nombre ou individuel, il restera près de la porte d'entrée de l'écurie qui aura alors un plafond plus élevé que le reste .

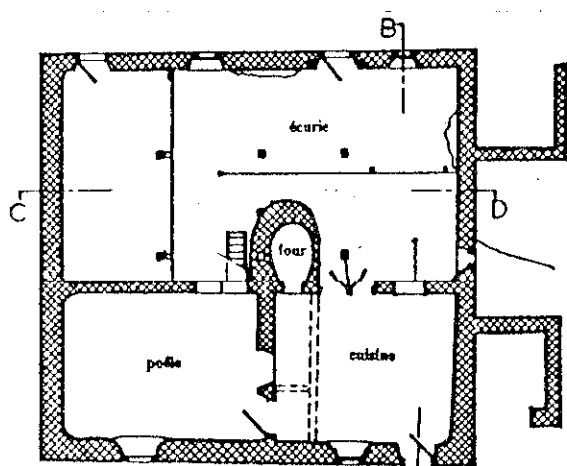


Plan au sol.

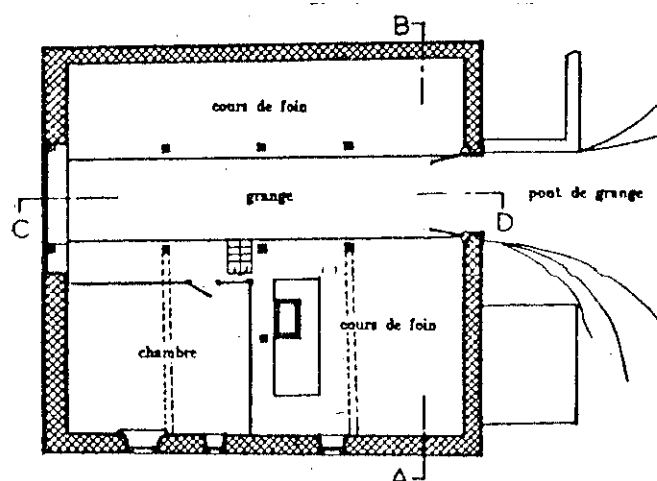
La Combe des Cives



Saint-Laurent en Grandvaux

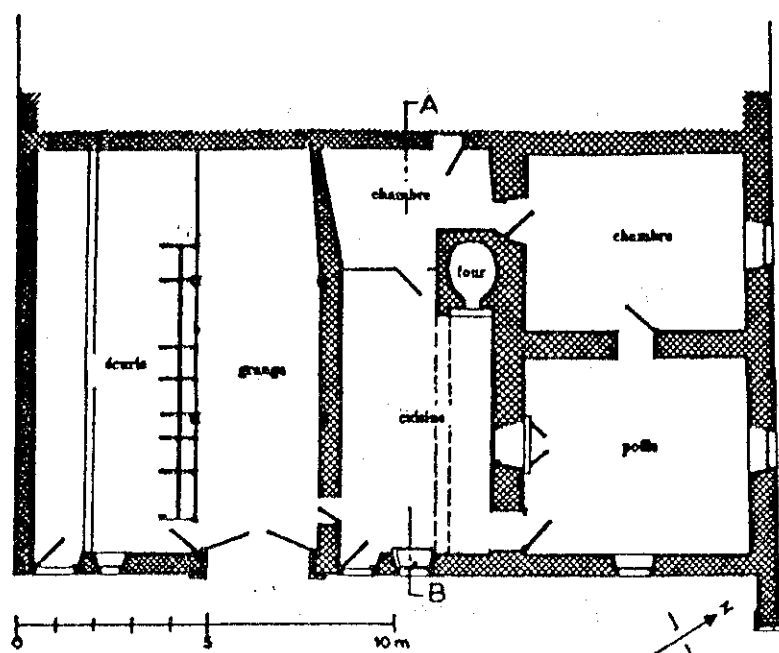


— Plan au sol.



— Elage.

La Combe du Lac



Les Pontets (nord de Mouthe)

Il est fort probable que cohabitaient le gros bétail, le petit bétail et la volaille. Pour l'habitat humain, l'accès se fait toujours par un couloir qui mène au tué, plus tard à la cheminée adossée qui la supplantera, ou à la cuisine contenant la grande cheminée. Nous analyserons plus loin ces problèmes. Cette pièce est toujours l'espace central de la maison, même si géométriquement ce n'est pas absolu, servant ainsi pour l'équilibre de la répartition calorifique, tant vers l'habitat animal que vers l'habitat humain.

Autour de cette pièce viennent se greffer : le four, la chambre, le poêle (pièce bien chauffée d'où son nom, dont nous parlons plus loin). La ou les caves seront accolées soit au poêle soit à la chambre, parfois au deux conjointement. A l'étage il existe parfois une ou deux chambres, selon l'importance de l'exploitation et de la famille y vivant, mais aussi selon l'époque de construction.

Le reste de l'étage peut sembler n'être constitué que d'un seul volume. En fait, celui-ci comporte des volumes bien délimités.

Sur les écuries sera disposé le foin, et étant donné la longueur des hivers, cette réserve est importante, donc le volume contenant aussi. Sur le plancher suspendu, donc bien distinct, sera disposé la réserve de regain. Celle-ci est utilisée en premier, pour des besoins d'accoutumance du bétail au fourrage. Enfin sur les chambres hautes, le grenier formé par le plafond sera utilisé pour y disposer les pailles provenant du seigle et (ou) du froment.

Cet ensemble de foin et de paille a un rôle très important, outre la nourriture du bétail, qui est celui d'isolant thermique, avantage non négligeable.

Il est important de constater que certaines fermes possédaient, deux, voire trois habitats, ce à cause de la mainmorte (cf chapitre mainmorte)

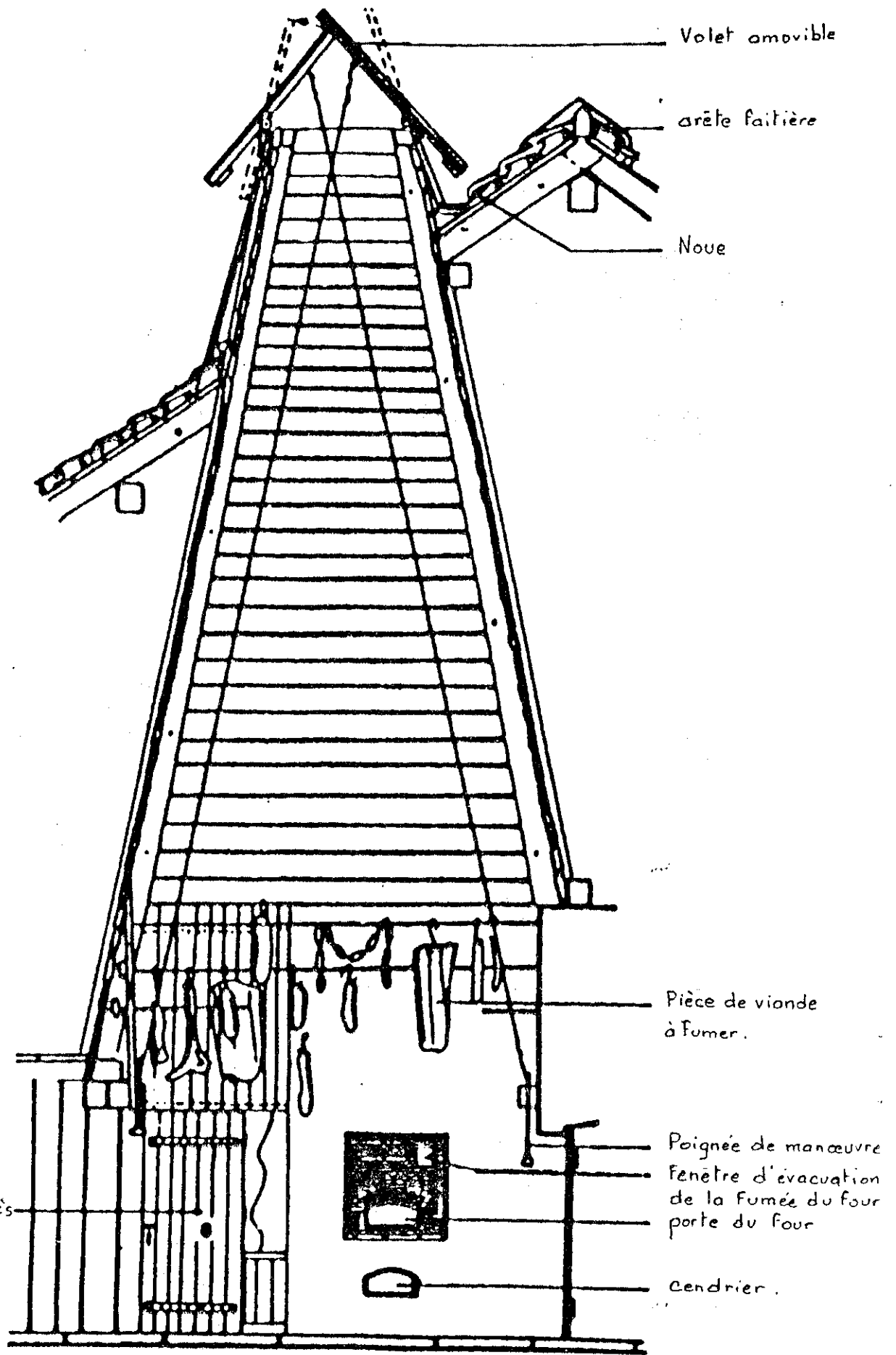
VII LES PARTICULARITES FRANC-COMTOISES PRESENTES DANS LES HAUTES TERRES :

Dans cette région, nous pouvons mettre en valeur quelques particularités architecturales, qui bien qu'elles puissent se trouver en d'autres lieux de Franche-Comté, et nous le mentionnerons si besoin, ont beaucoup marqué la vie quotidienne.

1/ Le Tué : si sa présence n'est plus dans la proche région de Saint Claude, il est possible qu'il y en eut, mais nous le trouvons encore dans les contrées de Mouthe, de Chapelle des bois, du Grandvaux.

Son origine : Tout à fait incertaine. Il en existe beaucoup dans le Haut-Doubs, quelques rares exemplaires dans le Haut-Jura. Cette cheminée se trouve aussi en Bresse sous le nom de cheminée sarrasine, en Savoie, elle est appelée bourne, en Suisse dénommée borne ou cheminée savoyarde, en Suisse alémanique c'est la "Burgunde Kamine" et enfin dans l'Europe du Nord on l'appelle cheminée des Vikings.

Un des plus anciens tués de Franche-Comté est daté de 1576 et est en pierre.



Volet amovible

arête faitière

Noue

Pièce de viande à fumer.

Poignée de manœuvre
fenêtre d'évacuation
de la fumée du four
porte du four

cendrier.

Porte d'accès
à la pièce

Son rôle : - tout d'abord le chauffage de l'ensemble de la maison, y compris de la partie réservée au bétail. Il est disposé dans le Haut-Doubs de façon assez centrale, alors que dans le Haut-Jura il est peut-être placé contre un mur pignon.

- Il sert au fumage des viandes (méthode de conservation efficace) et celui-ci se fait principalement à l'aide de genévriers. Le dessus de la cheminée peut être obstrué par des volets amovibles depuis la pièce, empêchant ainsi l'évacuation de la fumée.

- Il est le lieu du feu pour la cuisson du lait, pour la fabrication des fromages, la marmite étant suspendue à une potence dans le tué.

- Il sert enfin de séchoir. En effet les derniers foin rentrés pas tout à fait secs risquent de fermenter donc d'être la cause d'incendie. Pour les faire sécher une fois stockés dans les cours de foin, il suffit d'ôter une planche sommitale prévue à cet effet, de fermer les volets et ainsi l'air chaud vient sécher le foin.

- sa position centrale, en plan, peut le faire ressembler à un patio autour duquel s'agence toute la vie de la maison.

- occasionnellement, il sert de porte de sortie lors des grands hivers neigeux. En effet, les couches de neige successives peuvent atteindre 6 à 7 mètres, voire 10 m certaines années. En ce cas, il sert aussi de bouche d'aération par laquelle sera renouvelé l'air de la maison.

Certaines fermes possèdent 2 tués, voire 3, mais ceci reste rarissime.

Petit à petit, cette cheminée fut remplacée par une plus petite appelée cheminée adossée.

Une raison d'être historique : la Mainmorte

Bien que l'existence de la mainmorte ne soit pas une raison exclusive de la présence du tué, il semble qu'elle en fut le garant. En effet, ce tué permettait une forme de vie en communauté, et en autarcie.

La mainmorte, pratique médiévale, interdisait au serf de tester en faveur de ses descendants, sauf s'ils demeuraient sous le même toit. Rappelons que cette coutume n'était pas locale, mais nationale, et bien que protectrice à son origine, elle devint petit à petit, et selon les fiefs, un pesant fardeau. Le seigneur local se trouvait être l'abbaye de St Claude.

Ce tué était donc le centre de la vie quotidienne commune. Il n'était pas rare de voir sous le même toit, un grand nombre d'habitants de très proche parenté, vivant tant bien que mal avec tous les aléas de la promiscuité familiale, tous sous la domination d'une autorité patriarcale.

Ce tué devint symbole de la mainmorte dans les Hautes Terres de Saint Claude. Et si dans le Doubs, où la coutume était obsolète depuis plusieurs décennies avant la Révolution, les habitants

conservèrent ce type de cheminée pour ses qualités techniques. En revanche, dans le Haut-Jura elle restera toujours le symbole de la soumission, et dès les lendemains de la révolution, tous les tués ou presque, furent mis à sac. Trop rares sont les témoins en cette contrée.

Construction :

Les murs supports de cette cheminée sont en pierre. L'un d'eux est réservé à l'emplacement du four et à sa réserve de bois. Sur ce même mur ou celui adjacent, se trouve le "cendrier", petite niche basse et très profonde dans laquelle on déposait les cendres du four et du feu du tué pour être utilisées comme produit de lessive.

Dans ce tué se trouvait la ou les platines (cf: le poêle)

Le tué a fait place à une autre cheminée de grande taille appelée cheminée adossée.

2/ Le poêle : dans chaque maison rurale, se trouvait cette pièce appelée poêle ; parfois, il en existe deux. Son nom vient du fait qu'elle était chauffée. Ce chauffage astucieux était réalisé grâce à une plaque de fonte située dans une niche donnant dans le tué. Cette plaque accumulait la chaleur du feu voisin et la restituait tel un convecteur.

Cette pièce commune, dont au moins un mur est recouvert de lambris comportait souvent une banquette éclairée par une fenêtre typique, souvent large, parfois double ou triple.

Au dessus de la platine, coté mur du poêle, se trouve dans l'épaisseur du mur, un placard chauffé par le tué et dans lequel on disposait les habits de corps, ainsi toujours secs et chauds. Ce placard s'appelle le "chauffe-panse".

Dans cette pièce, étaient disposés un ou plusieurs lits clos occupés par les ancêtres de la maison et les jeunes filles, et un établi de menuisier permettant la réalisation et l'entretien de l'outillage agricole et des seilles.

3/ La charpente colonne : la quasi majorité des fermes du Haut-Jura et du Haut-Doubs repose sur une structure de charpente appelée colonne. En effet, les bois de charpente verticaux vont du sol à la faîtière. L'installation de cette charpente se faisait très rapidement et était symbole de l'importance sociale du futur propriétaire.

4/ Grande bêche, petite bêche : dès le début du XXème siècle, une nouvelle technique de déchargement des chars de foin fut employée : le char arrive dans l'entrée de la grange. Sous le chargement, sont passés des bois reliés par des poulies et des câbles à la charpente et ensuite à un treuil extérieur. Le chargement est levé à l'aide du treuil lui même actionné par un homme ou une vache. Les roues sont retirées, repartent vers le pré. Pendant ce temps, le chargement arrivé à hauteur convenable, se retrouve sur un chemin de roulement et peut ainsi se déplacer d'un bout à l'autre de la grange, facilitant le déchargement du foin.

Ce système est principalement employé sur les hauts plateaux, très peu en montagne.

5/ La grange haute : en montagne, la construction de la maison est faite de telle sorte que la grange est située intégralement au dessus de l'habitat. L'accès se fait donc par une montée extérieure dite montée de grange. Bien souvent, cette montée est placée coté amont, facilitant ainsi l'accès aux chars de foin. Cette disposition permet un important gain de place et assure une totale isolation thermique.

6/ les coches : à chaque extrémité du mur goutterot d'entrée, les pignons dépassent d'environ un mètre ou deux. Ces murs n'ont aucun effet porteur, mais un rôle protecteur contre les vents : vent et bise.

Ainsi les coches seront appelés "coche de vent" et "coche de bise", éloignant de quelques mètres les tourbillons provoqués par la rencontre du vent et des pignons. Il se crée alors un microclimat dans la surface générée par le mur goutterot et les coches. Ce lieu sera propice à la plantation d'arbres fruitiers en espalier.

Parfois, il existe une seule coche en fonction du vent dominant.

Il arrive qu'une construction annexe, tel un hangar, sera disposée de telle sorte que celle-ci serve de dépassement de coche.

7/ Le tavaillon : c'est une petite tuile de bois, et bien que son existence ne soit pas exclusivement franc-comtoise, (on le trouve aussi en Suisse, en Savoie et dans certains pays de l'est) son emploi a été très largement répandu.

De dimensions, il fait un pied de long et sa largeur est variable. Il est en épicéa fendu, afin de supprimer la pénétration de l'eau et dont la veine est serrée et dure. L'arbre choisi aura poussé sur un terrain orienté au nord et de qualité pauvre.

Le tavaillon est disposé soit verticalement, soit sur le toit. Sa fabrication et sa mise en oeuvre demandent de grandes compétences et qualification. Du fait de sa minceur, le tavaillon sèche rapidement évitant ainsi un précoce pourrissement dû aux alternances climatiques.

Le tavaillon sera fixé à l'aide de clous sur un voligeage disjoint brut permettant ainsi un échange d'air. De plus, il apporte un atout certain : la rétention de la neige. C'est un avantage car : - la couverture de neige dont l'épaisseur est relativement peu épaisse grâce à l'érosion du vent (l'axe du toit étant disposé dans l'axe des vents) est un très bon isolant thermique.

- cette épaisseur de neige était une réserve potentielle d'eau pour la réalimentation de la citerne.

- la neige maintenue laissait libre les sorties de la maison.

Les premiers essais de couverture de tavaillons furent faits sur la cathédrale de St Claude en 1380. Son emploi fut vulgarisé au XVIIème siècle. Ce système de protection et de couverture fut supplanté petit à petit dès la fin du XIXème siècle par la tôle de zinc. En effet, la qualification du personnel nécessité, le volume de bois employé pour sa réalisation, la quantité de clous, en fit un produit onéreux.

8/ Le grenier fort : petite construction toute en bois, véritable coffre fort aux techniques d'assemblage savantes ou pour le moins astucieuses, ne nécessitant pas l'emploi de clous. Constitué de plusieurs épaisseurs de fortes planches, il est isolé du sol simplement par quelques pierres et souvent au-dessus d'une cave. L'intérieur est cloisonné en fonction des besoins. Souvent, deux portes de bois contiguës le ferment et la serrure parfois ouvragée est actionnée par une clef dont le poids est tel qu'un jeune enfant ne peut la porter.

Mis quelque peu à l'écart, cette construction recelait toute la richesse de la maisonnée, quand bien même celle-ci n'était qu'infime :

- graines (d'où le nom de grenier)
- victuailles périssables et fumées
- vin
- beaux habits et souliers
- sonnailles
- éventuellement quelques actes de propriété
- quelques outillages

Suffisamment éloigné de la maison, souvent disposé sur un promontoire, à l'abri des vents dominants, il est de par sa place et sa technique de construction, imputrescible et ininflammable, et est donc prédisposé à contenir ce qui devait être protégé sempiternellement. Parfois, il renfermait quelques rares bijoux et mobilier de valeur.

Implanté dans le Haut-Jura, des Rousses à Longchaumois, des Molunes au nord de la Combe du Lac sous une forme légèrement différente, il en reste quelques 120 à 150 dans ces mêmes régions.

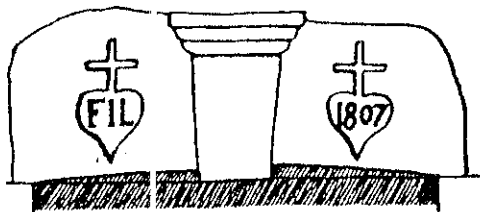
Cependant il existe des greniers forts connus sous d'autres noms (grenier isolé, mazot, raccard...) en Savoie, nord du Haut-Doubs, Suisse, Roumanie... En ce cas si sa raison d'être est identique, sa construction diffère.

Son origine dans les hautes terres de l'abbaye ? Difficile à préciser. Nous n'en connaissons peu d'avant le XVII^e siècle. La plupart auraient-ils été détruits lors des guerres comtoises, ou fut-il bâti juste après celle-ci en prévision d'hypothétiques autres guerres ?

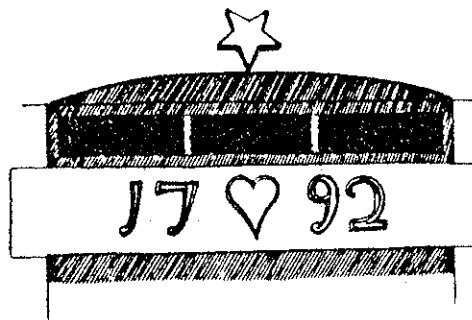
9/ Les éléments du décor: en dehors du mobilier, les éléments du décor sont peu nombreux :

- les linteaux de portes sont souvent chiffrés, armoriés, travaillés
- les entrées de serrure sont travaillées
- les planches de portes sont moulurées.

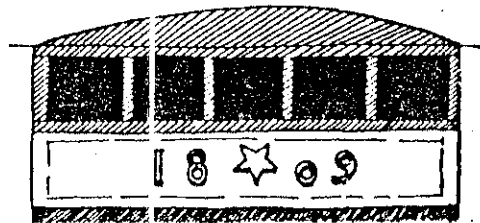
Plus ce petit travail avançait, plus les lacunes nous semblaient nombreuses et plus nous voulions fouiller, étudier. Tel n'était pas notre objectif.



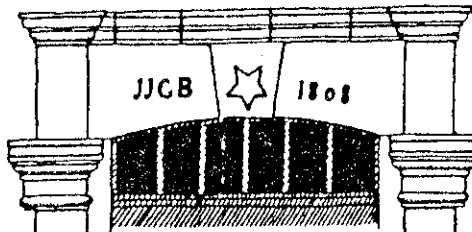
- VIRY, 1807.



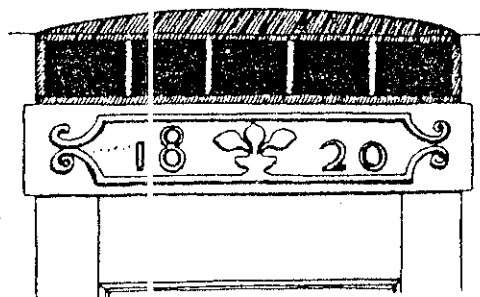
- LONGCHAUMUIS, la Tranche, 1792.



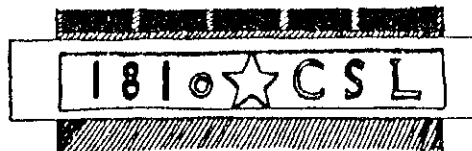
- PRÉMANON, 1809.



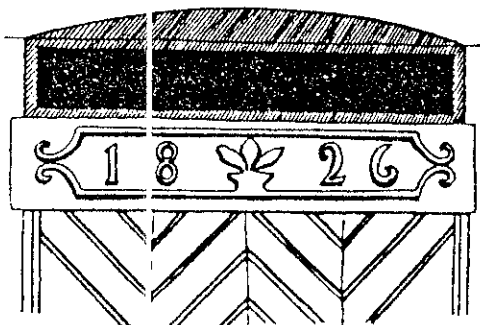
- PRÉMANON, 1808.



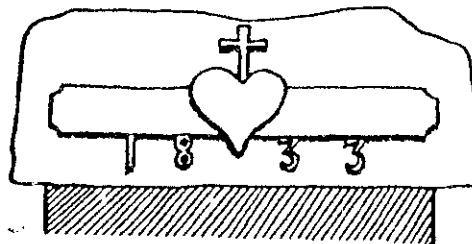
- VILLARS-SUN-BIENNE, 1820.



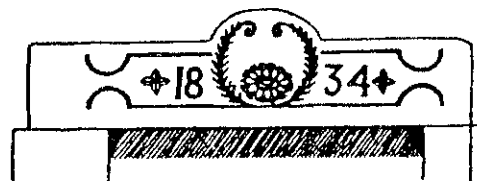
- LÉZA, 1810.



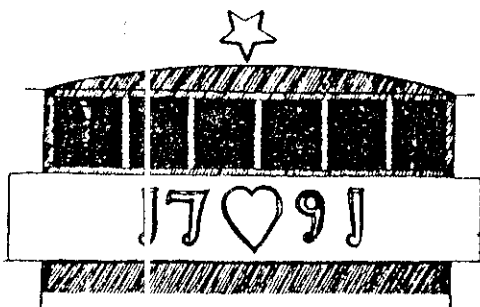
- LA RIXOUSE, 1826.



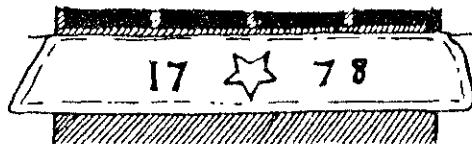
- VAL MLIJOUX, 1833.



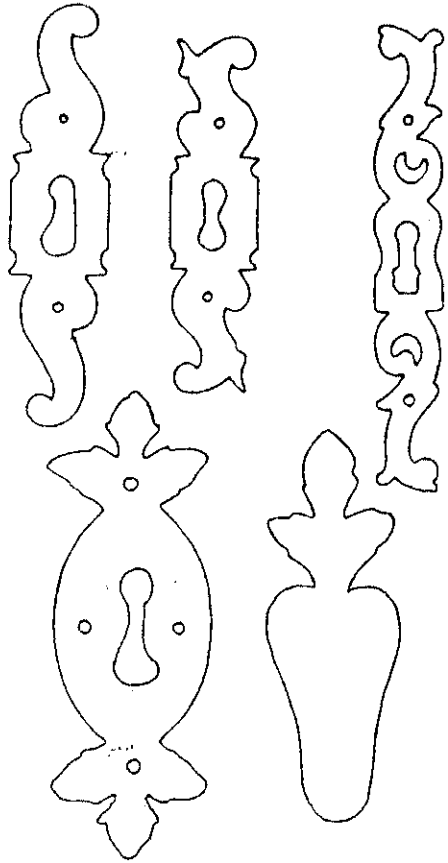
- VIRY, 1834.



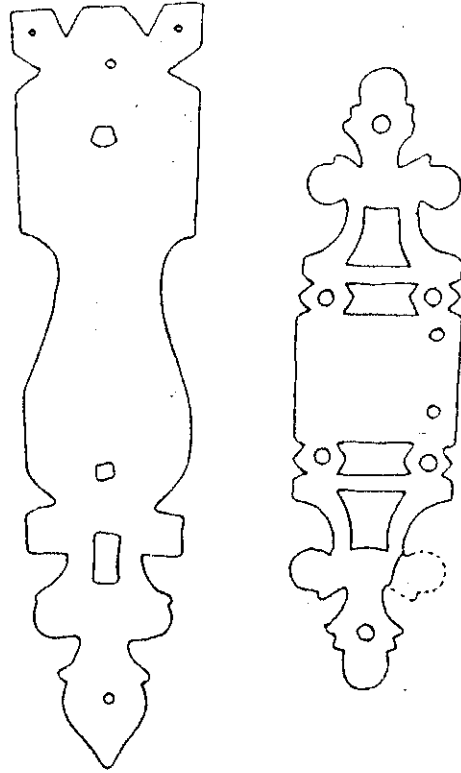
- CINQUETRAL, 1791.



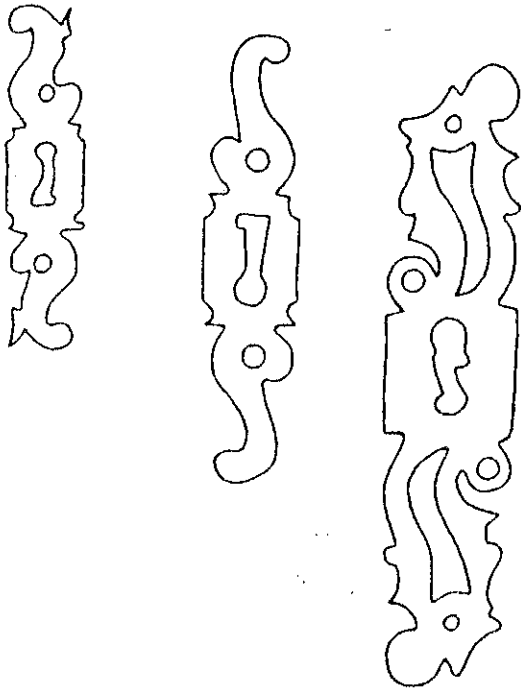
LINTEAUX DE PORTES



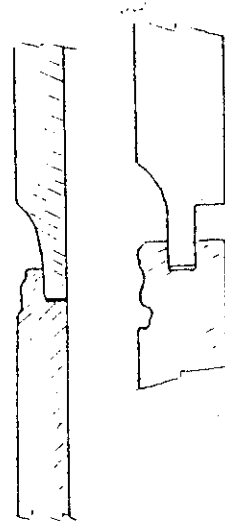
Entrées de serrure



Supports de poignée



Entrées de serrure



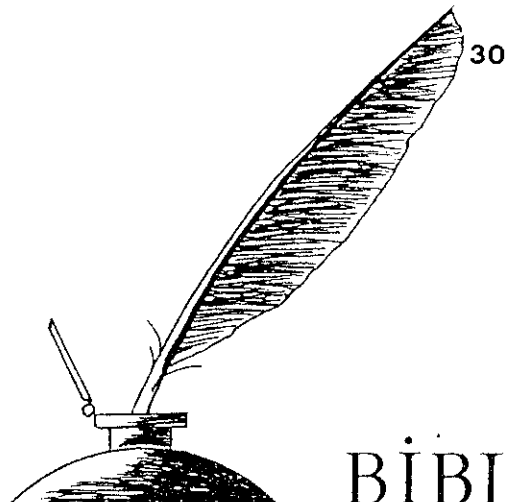
Mouluration des portes

A tous ceux qui restent sur leur faim, à tous ceux qui veulent fouiller plus amplement, nous leur laissons notre bibliographie qui fut d'un très riche recours . Enfin outre la connaissance livresque, outre la connaissance technique personnelle, il ne faut pas oublier l'importance de la connaissance visuelle qui permet de synthétiser l'ensemble et de mieux mémoriser.

BIBLIOGRAPHIE

(tous les livres cités sont actuellement disponibles)

- La maison du Montagnon : Abbé GARNERET
- Habitat rural du Haut-Jura méridional : Marc FORESTIER
- Secret du grenier fort : Marc FORESTIER
- Intégration climatique de l'habitat Haut-Jurassien : Marc FORESTIER
- Paysage et architecture de l'arrondissement de Pontarlier
- L'architecture rurale française, Franche Comté : Claude ROYER
- L'abbaye et la terre de St Claude : Henri PERROD
- l'habitat du Haut- Jura in V.M.F
- Des fermes qui vivaient avec le climat in A.P.M le Ht-Jura
- Les fermes de là-haut m'on dit (Bull. de l'Ass du Vieux St Claude) Abbé Vuillermoz
- Maison de bois C.C.I Centre de Beaubourg
- Franche-Comté, encyclopédie régionale, ethnographie : Claude ROYER



BIBLIOTHÈQUE

*La bibliothèque des Amis du Grandvaux, située au 1er étage de la Mairie de Saint Laurent est ouverte au public chaque samedi, de 14 H 30 à 17 heures.
Nous recherchons quelques personnes disponibles pour assurer les permanences.*

DERNIERES ACQUISITIONS :

La révolution de 1789 dans le Haut Jura par Michel Grandclément

Lunes de Bise par André Vuillermoz

Contes et nouvelles du Haut-Jura. Toute la vie d'autrefois dans nos montagnes, coutumes, traditions où la lune préside parfois à d'étranges et dramatiques aventures.

La révolte à deux sous par Bernard Clavel

Révolte au pays des "Canuts" et de la soie.

Aimer la Franche-Comté par André Besson

Des plaines saônoises aux cimes du Haut-Jura. C'est l'enchantement des couleurs et des espaces. A travers villes et villages, on retrouve le travail patient des hommes qui contribuent à la civilisation comtoise.

Nous remercions Mr Christian RUINET (maison de la presse à St Laurent) qui nous a remis, à titre gracieux les ouvrages suivants:

Bières de Meuse et de Lorraine par Philippe Volver

Cet ouvrage permet à l'amateur de bière comme au néophyte, de découvrir la boisson nationale des lorrains et son histoire.

Le clergé Jurassien face à la Révolution Française par Jean-luc et Joseph Bécu.

Les patrons du second Empire par Jean-Luc Mayaud

Un éventail de 22 portraits qui vont des Peugeot aux entrepreneurs incarnant le dynamisme industriel de la montagne. Une vaste fresque de l'histoire industrielle et bancaire de la Franche-Comté, de la fin du XVIII^e siècle à la première guerre mondiale.

1790 au jour le jour par Jacques Marseille et Dominique Margairaz

Les événements, les faits divers et les divertissements d'une année heureuse.

Histoire de Peugeot par Jean-Charles Lefebvre
A la rencontre des "anciens de chez Peugeot".

Bonnes nouvelles de 89. 23 histoires par 23 auteurs.
Illustrations de René Emret.

Nos remerciements également à toutes les personnes qui nous ont fait don d'ouvrages, en particulier Mme Yvonne ASCHENBRENNER de Lyon et Mme DUVERNET de St Pierre.

Un geste élégant :

Notre ami Noël Gaillard, de l'Abbaye, a fait don aux "Amis du Grandvaux" d'une somme de 2330 Francs, représentant le montant du bénéfice, réalisé à l'occasion de la diffusion de son ouvrage "Grandvaux d'hier et d'aujourd'hui" (Tomes I et II)

Merci Noël.

*

*

*

Mademoiselle Senot procède actuellement à la réalisation d'un index récapitulatif des articles parus dans "le Lien".

Ce document sera diffusé avec le prochain numéro que vous recevrez vers le 15 juin 1993.

Il vous sera alors possible de vous procurer "Le Lien" dans lequel figure l'article qui vous intéresse, ou de compléter votre collection.

QUE VOULEZ-VOUS LIRE ?

- Etes-vous intéressé par la bibliothèque des Amis du Grandvaux ?
(rayez la mention inutile)

OUI

NON

- Quelles catégories d'ouvrages souhaitez-vous y trouver ?

(mettre une croix dans les cases correspondant à votre choix)

- | | |
|---|--------------------------|
| - Biographies | <input type="checkbox"/> |
| - Romans (auteurs régionaux)..... | <input type="checkbox"/> |
| - Romans (auteurs étrangers)..... | <input type="checkbox"/> |
| - Romans historiques..... | <input type="checkbox"/> |
| - Romans policiers..... | <input type="checkbox"/> |
| - Romans d'anticipation..... | <input type="checkbox"/> |
| - histoire régionale ou locale..... | <input type="checkbox"/> |
| - Voyages..... | <input type="checkbox"/> |
| - Récits . Témoignages. Guerre 1939-1945..... | <input type="checkbox"/> |
| Indochine - Algérie- Résistance- Déportation etc... | |
| - sports, loisirs, bricolage..... | <input type="checkbox"/> |
| - ouvrages pour enfants..... | <input type="checkbox"/> |

Pour nous permettre d'améliorer le fonctionnement de la bibliothèque , il nous serait agréable que vous nous retourniez ce questionnaire à l'adresse suivante :

AMIS DU GRANDVAUX
Mairie
39150 GRANDE RIVIERE

MERCI



Les Amis du Grandvaux

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 JANVIER 1993

Les membres de la Société "Les Amis du Grandvaux" sont convoqués le vendredi 8 Janvier 1993 à 20 h 30, au siège social, Mairie de Grande Rivière (hameau des Guillons), en Assemblée Générale ordinaire.

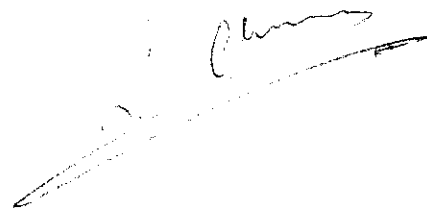
ORDRE DU JOUR

- Lecture et approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 janvier 1992
- Rapport moral du Président et compte-rendu d'activité
- Compte-rendu financier du Trésorier. Bilan 1992. Approbation des comptes
- Désignation de deux commissaires aux comptes
- Règlement intérieur (approbation)
- Commissions
- Renouvellement des membres du bureau (tiers sortant)
- Questions diverses.

A l'issue de cette réunion, nous tirerons les rois.
Nous comptons sur votre présence.

Avec nos vœux les meilleurs pour 1993.

Le Président



Suite à la décision prise en Assemblée Générale le 10 janvier 1992, le projet de Règlement intérieur a été élaboré par un groupe de travail le 28 février 1992, et approuvé par le Conseil d'Administration le 21 Mars 1992.
Il vous est soumis pour approbation.

REGLEMENT INTERIEUR

Le présent **REGLEMENT INTERIEUR**, établi en application des dispositions de l'article 13 des statuts de l'association fixe les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de la société.

CHAPITRE I : ASSEMBLEES GENERALES

1/ CONVOCATIONS

Conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts, les assemblées générales sont réunies sur convocation du Président ou du Conseil d'Administration.

Leur convocation doit être faite par convocation individuelle adressée à tous les membres de la société.
Ces convocations doivent indiquer l'ordre du jour.

2/ ORGANISATION

Les assemblées générales sont présidées par le Président en exercice assisté du secrétaire. A défaut, ils sont remplacés d'office par l'un des Vice-présidents et l'un des membres du conseil d'administration.

Le secrétaire établit un procès-verbal de l'assemblée.

Seules les questions figurant à l'ordre du jour peuvent être mises en discussion et faire l'objet de décisions de la part de l'assemblée.

Tout membre, à jour de sa cotisation, pourra proposer l'inscription de questions à l'ordre du jour. Elles devront cependant parvenir au Président au plus tard avant le début de la réunion.

3/ QUORUM ET VOTES

Les assemblées régulièrement convoquées et organisées délibèrent valablement quel que soit le nombre des présents et à la majorité simple.

Le vote en assemblée générale a toujours lieu à bulletins secrets pour les décisions relevant des assemblées générales.

Il peut avoir lieu à main levée dans tous les cas où le Président ou le Bureau sollicite l'avis de l'assemblée pour les décisions relevant de leurs compétences propres.

4/ POUVOIRS

L'Assemblée Générale jouit des pouvoirs les plus étendus pour prendre toutes décisions utiles à la vie de la Société, (notamment la désignation des commissaires aux comptes, par exemple), dans les limites résultant de la loi, des statuts, et des pouvoirs appartenant en propre au conseil d'administration et au bureau.

CHAPITRE II CONSEIL D'ADMINISTRATION

1/ CONVOCATION

Le conseil d'administration se réunit sur convocation de son président ou de son bureau, ou à la demande du quart au moins de ses membres.

Les convocations peuvent être faites par tous les moyens appropriés et même par téléphone en cas d'urgence. Elles sont obligatoirement faites par convocations individuelles au moins 15 jours à l'avance pour les réunions ayant à l'ordre du jour l'élection de membres du bureau ou des autorisations spéciales à donner au bureau. Ces convocations doivent indiquer l'ordre du jour.

2/ ORGANISATION

Les réunions du conseil d'administration sont présidées par le président du conseil d'administration assisté du bureau et, à défaut par l'un des vice-présidents en exercice ou, à défaut par un membre désigné par les membres présents.

Le secrétariat de la séance est assuré par le secrétaire en exercice, ou à défaut par un secrétaire désigné par les membres présents.

Le procès-verbal, mentionnant le nom des membres présents sera inscrit sur un registre prévu à cet effet. Un exemplaire du procès-verbal sera adressé à chacun des membres du conseil d'administration.

3/ QUORUM ET VOTES

Le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins des membres sont présents, et seulement sur les questions portées à l'ordre du jour, à la majorité des voix, celle du président étant prépondérante en cas de partage.

Les votes au sein du conseil d'administration ont lieu obligatoirement au scrutin secret pour les élections du bureau, et pour toutes les autorisations devant être données par le conseil d'administration au président ou au bureau, ainsi que pour toutes questions relevant de la compétence du conseil d'administration.

4/ POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour la direction et la représentation de la société. Ils ne sont limités que par la loi, les statuts, et les pouvoirs appartenant en propre à l'assemblée générale et au président de la société.

CHAPITRE III BUREAU - FONCTION DES MEMBRES

Le bureau est élu par le conseil d'administration dans les conditions fixées par l'article 9 des statuts.

Il se réunit sur convocation de son président ou sur demande d'au moins deux de ses membres, aussi souvent qu'il est nécessaire.

Il assiste le président dans la tenue des conseils d'administration et des assemblées générales, dans leur convocation et dans la fixation de leur ordre du jour, ainsi que dans toutes ses fonctions.

Le Président. Veille à exécution des statuts. Il préside les séances. En cas d'empêchement ou d'absence, il est remplacé par celui des vice-présidents qui a été délégué par lui ou qui, à défaut d'une telle délégation, est désigné à cet effet par le conseil d'administration.

Le Secrétaire. Rédige les procès-verbaux, entretient la correspondance, présente annuellement le compte-rendu d'activité de l'association, convoque aux séances par les moyens choisis par le conseil d'administration.

Il inscrit sur un registre d'inventaire, les objets, manuscrits et volumes donnés à la société ou acquis par elle.

Le Trésorier. Est chargé des recettes et des dépenses qu'il acquitte sur mandats signés par le président. Les chèques émis seront revêtus de la signature du trésorier ainsi que de la signature du président.

Les opérations bancaires ne pourront être effectuées que sous réserve de l'accord du bureau.

Il présente chaque année à l'assemblée générale le compte-rendu financier de l'association.

CHAPITRE IV. COMMISSIONS SPECIALISEES

Des commissions spécialisées peuvent être créées au sein de l'association par décisions prises en assemblées générales ordinaires.

Ces commissions spécialisées regrouperont plus particulièrement les membres désireux d'animer ou de participer aux activités objet de l'association.

Ouvertes à tous les membres de l'association, ces commissions s'organiseront librement, en liaison et sous le contrôle du Conseil d'Administration.

Elles comprendront, en principe sous la présidence d'un Vice-Président, d'un membre du Bureau ou d'un membre du Conseil d'Administration :

- le secrétaire et le trésorier, membres de droit
- des membres du Conseil d'Administration (maximum 3 personnes) désignés par le Conseil d'Administration
- des membres n'appartenant pas au Conseil d'Administration (maximum 3 personnes).

Lorsqu'une activité ayant une incidence financière aura été décidée, un budget prévisionnel sera établi et soumis, pour avis, au conseil d'administration.

Un compte-rendu d'activité annuel de chaque commission devra être remis au Président avant le 30 novembre. Un état des objets, volumes etc... acquis ou reçus durant l'année écoulée sera dressé et remis au Président, en même temps que le compte-rendu d'activité.

Le nombre de commissions n'est pas limité. Certaines commissions pourront être créées pour l'étude d'un sujet ou pour une activité de courte durée. Elles seront dissoutes dès que leur existence sera devenue sans objet. Cette dissolution sera confirmée lors de la prochaine assemblée générale.

CHAPITRE V. MOYENS D'ACTION DE LA SOCIETE

En application des dispositions de l'article 2 des statuts, les principaux moyens d'action de l'association sont les suivants:

1/ REUNIONS PERIODIQUES

Il est organisé au moins une fois chaque année, au siège de l'association (mairie de Grande-Rivière) une soirée-débat sur un thème arrêté par le Conseil d'Administration. Cette activité pourra toutefois se dérouler dans tout autre lieu, en fonction des opportunités, du sujet traité, du conférencier etc ...

2/ EXPOSITIONS

Une exposition, sur un sujet en rapport avec la vie dans le GRANDVAUX se déroule chaque année dans une commune différente, en principe du 14 juillet au 15 Août.

3/ PUBLICATIONS

L'association édite un bulletin de liaison semestriel, "LE LIEN". Y sont publiés : les compte-rendus d'activité, histoires, chansons, poèmes, récits, études et recherches, reportages, biographie des grandvalliers célèbres, les réalisations et les projets. Des "tirés à part" peuvent également être édités.

Les articles, signés, seront rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs, et n'engageront en aucune façon l'association.

4/ BIBLIOTHEQUE

Des livres d'intérêt local, des romans, des livres d'aventures, de loisirs de bricolage etc... sont à la disposition des membres de l'association à jour de leur cotisation.

5/ SECTION PHILATELIQUE

Participation aux expositions organisées par l'association ou d'autres organismes, avec un thème en rapport. Edition de souvenirs philatéliques.

Une permanence est assurée à la bibliothèque.

6/ EXCURSIONS

Des excursions ayant pour but de faire connaissance avec nos villages et l'environnement sont prévues chaque année : l'une le 1er mai (sortie pédestre), les autres au cours de l'année.

7/ ANIMATIONS DIVERSES

Un bal costumé pour les enfants est organisé chaque année dans une commune différente.

CHAPITRE VI REGLES GENERALES COMMUNES A TOUTES LES REUNIONS.

Quelles que soient les réunions de la société (assemblées, conseils d'administration, bureau, commissions, etc ...) les discussions à caractère politique ou religieux sont interdites.

Disponible à la bibliothèque ou sur commande adressée à :

Amis du Grandvaux
Mairie
39150 GRANDE RIVIERE

HISTOIRE DU GRANDVAUX par l'abbé Jean-Luc MAILLET-GUY.

Réédition de l'ouvrage paru en 1933 et consacré à l'histoire du Grandvaux. Une oeuvre qui porte la marque des travaux faits avec amour, qui fleure bon le terroir de notre montagne jurassienne.

L'auteur a réuni et édifié en monument, des matériaux épars dans une foule d'opuscules et de mémoires souvent peu accessibles.....345
Franco (port et emballage).....375

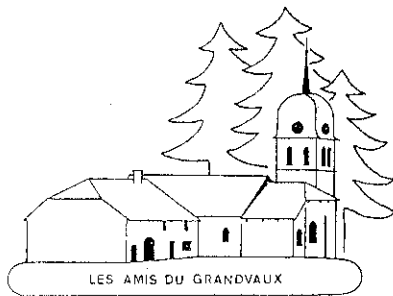
LUNE DE BISE par A.VUILLERMOZ

Contes et nouvelles du Haut-Jura.....100
Franco.....120

Anciens numéros du "LIEN"

N°1 à 19 : le numéro.....10
A partir du n°20 : le numéro.....15

Epinglettes (pin's) les Amis du Grandvaux.....25
Franco.....30



Produits philatéliques
liste sur demande.